



COMMUNIQUE N° 065

L'eau et l'électricité sont des besoins essentiels de l'homme et de la société.

Depuis plusieurs années la satisfaction de ces besoins fondamentaux est devenue problématique en même temps que l'opérateur national, la Société d'Energie et d'Eau du Gabon (**SEEG**), s'enfonçait dans une crise multiforme entraînant coupures d'approvisionnement et délestages, au mépris des usagers dont la patience a atteint ses limites.

Au-delà du retard pris sur le plan des infrastructures, il apparaît clairement que la situation de la SEEG est d'abord le résultat des faiblesses et fautes de management.

Dès lors, le Président de la Transition, **Président de la République, Chef de l'Etat, le Général de Brigade Brice Clotaire OLIGUI NGUEMA** a décidé ce qui suit :

- 1. La mise en administration provisoire de la SEEG et la nomination au prochain Conseil des Ministres de l'administrateur provisoire ;**
- 2. La refonte de l'organigramme avec plus de verticalité nationale et une organisation axée sur l'efficacité, la simplicité et le contrôle avec des profils techniques ;**
- 3. Le passage de 51 Directeurs ou assimilés à 14 + 21 Divisionnaires ;**
- 4. La renégociation de la dette avec plan d'apurement ;**
- 5. La digitalisation et la sécurisation de tout le système informatique et la refonte du Parcours Client ;**
- 6. La création d'une Direction de la Sécurité et de la Lutte contre la Fraude dirigée par un membre du CTRI ;**
- 7. La réduction des traitements des cadres dirigeants, la nouvelle grille s'appliquant à l'administration provisoire ;**

- 8. La mise en place d'une opération 1 GABONAIS 1 COMPTEUR afin de résoudre le lancinant problème de disponibilité des compteurs ;**
- 9. L'uniformisation progressive des modèles de compteur pour n'avoir à long terme qu'un seul modèle ;**
- 10. Le remplacement des compteurs douteux ;**
- 11. La poursuite des audits et des enquêtes en cours.**

Par ailleurs, afin de préserver les intérêts et droit sociaux des travailleurs de la SEEG, aucune réduction d'effectif n'est prévue et les salaires des agents ne seront pas impactés.

Enfin, le CTRI procédera, **le 30 août prochain, à la remise de 18.000 compteurs monophasés et 4500 compteurs triphasés.**

Désormais, les compteurs monophasés seront installés au coût de **70.000 CFA au lieu de 140.000 CFA**. Quant aux compteurs triphasés, ils seront installés au coût unitaire de **120.000 CFA au lieu de 280.000 F CFA**.

L'installation des compteurs au-dessus de ces tarifs exposera les auteurs aux rigueurs de la loi.

La SEEG est notre bien commun. Sa survie est l'affaire de tous. C'est pourquoi le CTRI appelle les personnels et syndicats de la société au patriotisme !

Peuple Gabonais, unis dans la Concorde, c'est enfin notre essor vers la Félicité.

Honneur et Fidélité à la Patrie !

Je vous remercie.

Fait à Libreville, le 27 août 2024